



Services de santé du

TIMISKAMING
Health Unit

De nombreuses façons d'améliorer votre santé

Site principal :

247 rue Whitewood, bureau 43

Boîte postale 1090

New Liskeard, ON P0J 1P0

Téléphone : 705-647-4305 Télécopieur : 705-647-5779

Succursales :

Englehart Téléphone : 705-544-2221 Télécopieur : 705-544-8698

Kirkland Lake Téléphone : 705-567-9355 Télécopieur : 705-567-5476

www.timiskaminghu.com

Le 19 mars 2021

Cher propriétaire/opérateur,

Je vous écris pour vous informer que le district de Timiskaming passera à la zone [Jaune-Protéger](#) du Cadre d'intervention pour la COVID-19 de la province. Ce changement entrera en vigueur le **lundi 22 mars 2021**.

Les changements à la zone de notre district dans le Cadre d'intervention ne sont pas faits à la légère et sont déterminés par le gouvernement de l'Ontario en consultation avec les Services de santé du Timiskaming (SST). Les facteurs pris en compte incluent le niveau de virus circulant dans notre communauté, la capacité de nos hôpitaux et d'autres partenaires de soins de santé et la capacité de la santé publique à faire les suivis de tous les cas de COVID-19 et de leurs contacts étroits en temps opportun.

Bien que toutes les entreprises soient requises de lire le [Cadre d'intervention](#) et les [règlements](#) afin de déterminer quelles actions ils doivent entreprendre pour demeurer ouverts, je souligne certaines sections ci-dessous.

Si vous avez des questions, svp communiquer avec les Services de santé du Timiskaming au 1-866-747-4305.

Rassemblements sociaux

Les limites de rassemblements n'ont pas changé. Pendant les rassemblements, limitez les contacts étroits aux personnes avec lesquelles vous vivez et restez à au moins 2 mètres de distance des autres. Vous devez porter un masque dans tous les espaces publics intérieurs, les lieux de travail intérieurs et chaque fois que la distance physique peut être un défi. Les limites pour les rassemblements sociaux sont de 10 personnes à l'intérieur ou de 25 personnes à l'extérieur. Les événements et les rassemblements dans les entreprises et les installations dotées de personnel permettent un maximum de 50 personnes à l'intérieur ou 100 personnes à l'extérieur. Pour les services religieux, y compris les mariages et les funérailles, les maximums sont de 30% de la capacité de la salle à l'intérieur et de 100 personnes à l'extérieur.

Dépistage

Le dépistage actif des clients n'est plus nécessaire dans la plupart des secteurs. Cependant, les entreprises sont toujours tenues d'avoir [une affiche de projection](#) à toutes les entrées et [les employés doivent faire un dépistage chaque jour avant d'aller travailler](#). Les exigences de dépistage actif demeurent en place pour les centres commerciaux intérieurs, qui peuvent utiliser l'outil de [dépistage des clients](#) pour aider à répondre à cette exigence.



Plan de sécurité

Toutes les entreprises étaient tenues de créer un plan de sécurité selon les différents niveaux du cadre. Nous vous recommandons de continuer à suivre ce plan pour être proactif dans la protection de vos employés. Toutefois, dans la catégorie Jaune-Protéger, les plans de sécurité sont seulement requis pour les commerces de détail, les restaurants, les bars, les établissements de sports et conditionnement physique, les salles de réunion et d'événement, les centres commerciaux, les services de soins personnels (salons, barbiers, salons de tatouage, etc.), les salles de bingo, établissements de jeux, cinémas et les salles des arts de la scène.

Volume de musique limité

Il est important que le volume de la musique soit suffisamment bas pour qu'une conversation normale soit possible puisque parler fort et crier peut transmettre la COVID-19.

Bars et restaurants

La limite de clients par table augmente à 6 comparativement aux limites annoncées au niveau Orange - Restreindre du cadre. Les coordonnées doivent être obtenues pour chaque client assis, même s'ils sont du même domicile. Les heures d'ouverture et les heures pour les ventes d'alcool ont augmenté. Les bars et restaurants peuvent être ouverts entre 5 h et minuit et les boissons alcoolisées peuvent être vendues entre 9 h et 23 h. Le dépistage actif des clients n'est pas nécessaire dans ce palier du cadre.

Sports et d'activités de conditionnement physique récréatives

Les restrictions du cadre Orange - Restreindre qui restent en place dans la catégorie Jaune comprennent: 3 mètres de distance entre les clients et une capacité maximale de classe de conditionnement physique de 10 clients à l'intérieur et 25 clients à l'extérieur. Les coordonnées doivent toujours être collectées pour toutes les personnes qui entrent dans l'établissement, et les salles demeurent accessibles sur réservation seulement. Le dépistage actif n'est plus requis dans ce palier, une limite de temps maximum de 90 minutes pour les clients n'est plus en place et un nombre limité de spectateurs est maintenant autorisé.

Services de soins personnels

Les services exigeant le retrait des masques et couvre-visage sont à nouveau autorisés, à condition que le travailleur porte un masque facial et des lunettes de protection. Les pods de privation sensorielle et les salles pour adultes peuvent rouvrir mais les bars à oxygène, les bains de vapeur et les saunas restent fermés.

Sincèrement,



Dr Glenn Corneil, B.Sc., M.D., C.C.F.P., F.C.F.P.

Médecin-hygiéniste par intérim/Directeur Exécutif